

# FEUILLE DE ROUTE JEUNESSE

2023-2026

12-25  
ANS



CHANGER  
LA VIE  
ENSEMBLE | ASSISES  
DE LA JEUNESSE

Dunkerque  
Grand Littoral  
COMMUNAUTE URBAINE



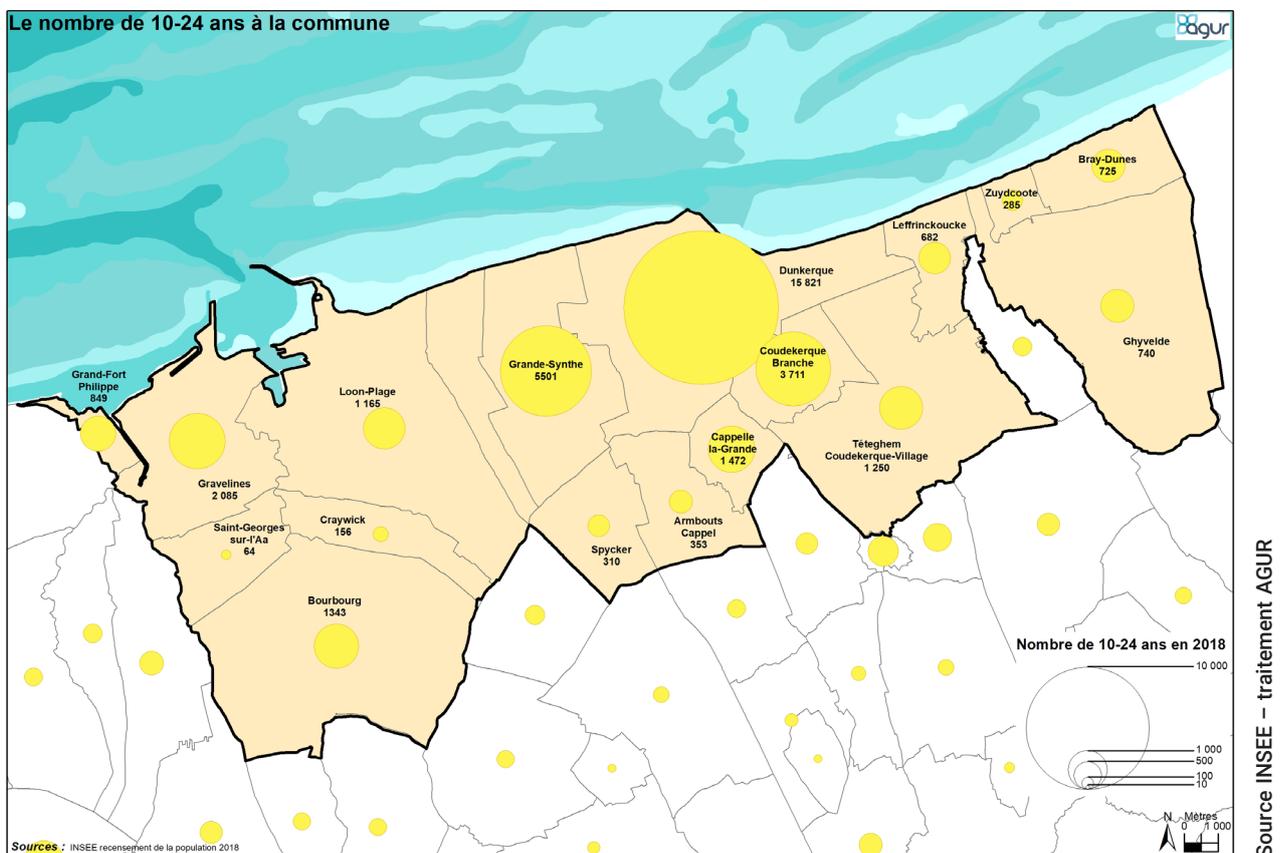
# POURQUOI UNE FEUILLE DE ROUTE JEUNESSE ?

Dans le cadre de la démarche *Changer la Vie Ensemble*, initiée en mars 2021, les habitants de l'agglomération ont positionné les jeunes comme le public devant bénéficier de manière prioritaire des actions de la collectivité et du territoire. La tranche d'âge des 12/25 ans a été retenue.

La CUD compte près de **36 000** jeunes de 12 à 25 ans sur son territoire, soit **18,5%** de sa population.

C'est la commune qui compte le plus grand nombre de jeunes (16 000), soit près de **45%** des jeunes de l'agglomération.

L'Ouest de l'agglomération compte en revanche une proportion de jeunes plus importante, notamment à Grande-Synthe, où près d'1 habitant sur 4 a moins de 25 ans.



La Communauté Urbaine demeure un territoire ayant un indice de jeunesse plus élevé que le territoire national.

Localement, 3 types d'acteurs proposent des dispositifs en direction des jeunes :

- Les **collectivités**, particulièrement les communes, en première ligne, qui mènent pour certaines des politiques jeunesse structurées et dotées de moyens significatifs.
- Les **acteurs associatifs**, qu'ils soient du champ de l'éducation populaire ou non (centres sociaux, missions locales, associations sportives, etc...) qui constituent des maillons essentiels du vivre ensemble.
- Les acteurs de l'**Éducation Nationale**, dont les liens avec l'échelon intercommunal sont à conforter pour que les dynamiques puissent être mieux connues et partagées de part et d'autre.

**Au niveau communautaire, plusieurs politiques thématiques déclinent déjà des dispositifs au bénéfice des jeunes, directement ou indirectement :**

- Accès gratuit à la culture via le réseau des Balises ou le Festival de la Bonne Aventure
- Mobilité via le réseau gratuit de transports en commun ou les aides à l'achat de vélo
- Soutien à la production de logements étudiants ou de petite typologie permettant l'accès à l'autonomie des jeunes
- Accueil de stagiaires et d'emplois saisonniers
- Mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat de Ville dont la Jeunesse figure parmi les priorités

**L'écriture d'une feuille de route est l'occasion pour la Communauté Urbaine :**

- D'affirmer une stratégie globale pour le territoire qui intègre les initiatives et actions nombreuses sur le sujet,
- D'aller plus loin dans son propre engagement, sur les points où une action à une échelle plus large serait pertinente.

Elle permet de donner une visibilité à une politique jeunesse globale à l'horizon du mandat, représentative de la logique de parcours et de la volonté d'accompagner les jeunes du territoire dans leur passage à l'âge adulte.





# POURQUOI DES ASSISES DE LA JEUNESSE ?

En décloisonnant les frontières thématiques et géographiques des politiques jeunesse, la démarche d'Assises légitime le positionnement de la Communauté Urbaine comme animateur, ensemble, mais aussi porteur de dispositifs jeunesse sur le territoire, en complémentarité, voire en subsidiarité des acteurs lorsque cela est nécessaire.

La démarche d'Assises, organisée selon la méthodologie détaillée ci-après, et basée selon une mobilisation coordonnée des acteurs de proximité, a été engagée pour construire un document :

- Issu des préoccupations et des propositions directement formulées par les jeunes
- Associant en première ligne les professionnels jeunesse du territoire.

Le présent document rappelle après ce propos introductif la méthodologie de la démarche d'Assises mise en œuvre entre septembre 2021 et 2022. Une présentation des objectifs de la collectivité est déclinée sous formes d'orientations et d'axes de travail, qui précèdent un panorama de la gouvernance de cette feuille de route, adaptée à la richesse partenariale du territoire sur cette thématique.







# SOMMAIRE

<b>1/ RAPPEL DE LA DÉMARCHE D'ASSISES</b>	<b>8</b>
<b>2/ ORIENTATIONS</b>	<b>12</b>
<b>DES JEUNESSES ÉMANCIPÉES ET AUTONOMES</b>	<b>13</b>
<b>DES JEUNESSES MOBILES ET OUVERTES SUR LE MONDE</b>	<b>18</b>
<b>DES JEUNESSES CITOYENNES ET ENGAGÉES</b>	<b>22</b>
<b>DES JEUNESSES INFORMÉES ET CONNECTÉES</b>	<b>26</b>
<b>3/ GOUVERNANCE</b>	<b>30</b>





# 1 / RAPPEL DE LA DEMARCHE D'ASSISES

Le principe de départ était de **s'appuyer sur les jeunes et les acteurs de terrain** en contact avec eux, pour être au plus proche de leurs préoccupations.

À la suite d'une première information en Conférence des Maires, une proposition a été faite aux communes, centres sociaux et maisons de quartiers, missions locales, acteurs associatifs travaillant avec la jeunesse ..., de mettre en place des ateliers de recueil de la parole des jeunes sur un ensemble de thématiques définies collectivement, et selon une méthodologie commune proposée par l'Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes).

L'objectif affiché était de pouvoir rédiger une feuille de route pour l'agglomération, comportant une série d'objectifs et d'actions menés à un niveau intercommunal. Cette démarche multi-acteurs venait également nourrir les partenaires dans leurs propres projets.

## 1 NOVEMBRE 2021 : LANCEMENT D'UNE CONCERTATION AUPRÈS DES 12-25 ANS

Construction d'une méthodologie d'ateliers et animation de ceux-ci par les acteurs locaux, associations, maisons de quartier (accueil de centre de loisirs), communes (exemple : jeudis de la jeunesse à Dunkerque, jeunes du collège et de la mission locale à Gravelines,...)

- 15 partenaires associatifs
- 90 ateliers, 1 000 jeunes se sont exprimés
- 9 thématiques :



2

## 3 DÉCEMBRE 2021 : POINT D'ÉTAPE À LA HALLE AUX SUCRES



Retrouvez ce document sur

[www.changer-la-vie-ensemble.com](http://www.changer-la-vie-ensemble.com)

Rencontre entre professionnels et acteurs de la jeunesse permettant la présentation d'une première synthèse.

Temps de travail en format «world café» autour de 2 thèmes :

- orientation et formation : quels parcours et dispositifs pour les jeunes
- participation des jeunes : comment les mobiliser tous et les rendre acteurs

Cette rencontre a précédé l'édition d'un document de restitution de la parole des jeunes.

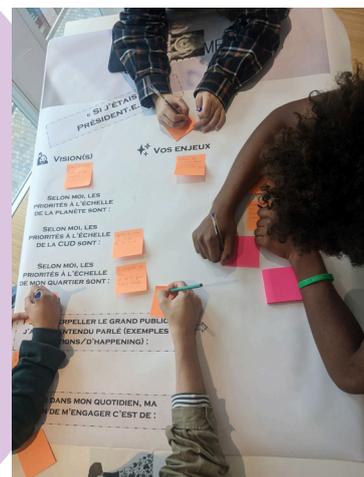
3

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022 : POURSUITE DE LA CONCERTATION AVEC LES JEUNES

Une présentation de cette synthèse a été faite en Conférence des Maires et en Conférence des Adjointes à la Jeunesse.

Des temps d'échanges directs entre jeunes et élus, complémentaires à la première phase de concertation, ont été créés.

Dans le même temps, des temps d'animation ont été proposés aux établissements secondaires d'agglomération, afin d'associer plus étroitement l'Education Nationale à la démarche.



Jeunesse

**LA JEUNESSE PART EN OPÉRATION PARANGONNAGE !**

Retrouvez ce document sur

[www.changer-la-vie-ensemble.com](http://www.changer-la-vie-ensemble.com)

4

## PRINTEMPS 2022 : DONNER AUX JEUNES LE POUVOIR D'AGIR

Afin de les impliquer d'une manière concrète, un appel à projets a permis à 3 groupes de jeunes, encadrés par des professionnels, d'aller faire du parangonnage sur des lieux et des politiques de jeunesse. Ils ont réalisé des vidéos pour témoigner de leurs visites à Rennes, à Libourne et à Saint-Nazaire.

7 MAI 2022

ZOOM SUR...

ASSISES DE LA JEUNESSE

AU KURSAAL

L'ensemble de ces étapes a conduit à l'organisation d'une manifestation de restitution dépassant les frontières des communes et des acteurs, réunissant les élus, les professionnels jeunesse et surtout les principaux acteurs de la démarche : les jeunes.

Le 7 mai 2022, plus de **650** personnes dont 500 jeunes se sont impliqués dans une journée fédératrice dont l'objectif était triple :



## OBJECTIFS

- approfondir la concentration qui amenait à la rédaction de la présente feuille de route
- vivre un évènement sous une bannière commune
- promouvoir dans un cadre festif les dispositifs et acteurs locaux

## UNE MÉTHODE

Plus de 350 jeunes ont participé à des ateliers d'intelligence collective sur 3 thématiques :

- Orientation, formation, emploi
- Engagement, citoyenneté
- Autonomie et mobilités

Une restitution des ateliers a été proposée en séance plénière, devant de nombreux élus des 17 communes de l'agglomération. Ce temps a été complété par des échanges entre les rapporteurs et Patrice Vergriete, Président de la CUD, en juin à la Halle aux sucres.

De nouvelles propositions sont ressorties de ces temps de dialogue, par exemple :

- proposer un parcours de réussite communautaire pour les communes n'ayant pas de dispositif
- développer les Bourses aux stages auprès des réseaux d'entreprises, avec la CUD en appui/facilitateur
- créer une application de prêt de vélos partagés entre usagers et particuliers
- développer les classes bonus et classes vacances pour lutter contre l'échec scolaire

## BILAN DE LA DÉMARCHE

Le mode opératoire de la démarche a permis de souligner la richesse du tissu associatif local et la capacité de mobilisation des acteurs de l'éducation populaire forte : la matière et les expressions récoltées lors des étapes de concertation animées par les partenaires n'auraient pas été aussi denses sans leur implication.

La concertation a permis de conforter certaines intentions politiques, mais en a aussi inspiré de nouvelles. Les différents axes déclinés dans le présent document sont autant de propositions de réponses à l'expression et aux besoins des jeunes formulés dans le cadre des Assises.



## 2/ ORIENTATIONS

La feuille de route et les actions existantes ou déployées tiennent compte du fait qu'il n'existe pas une jeunesse mais bien DES jeunesses hétérogènes et riches de leurs différences :

- À l'intérieur de la tranche d'âge 12-25 ans, avec des collégiens, lycéens, étudiants, jeunes actifs ou en recherche d'emploi, jeune parent... aux parcours de vie et niveaux de maturité très variés
- Avec des opportunités extrêmement différentes selon leur milieu social, lieu de vie, et des réseaux familiaux ou amicaux, existants ou non, facilitant la recherche d'un stage, l'accès à l'information, l'ouverture à des mobilités ou d'autres cultures ...

Les actions proposées doivent tenir compte de cette diversité et de ces différences de moyens, sans se substituer aux institutions compétentes, et en gardant un fil rouge : la volonté de guider chaque jeune vers son autonomie et lui donner les moyens de son émancipation. Davantage qu'une politique de guichet, il s'agit de donner aux jeunes la possibilité d'écrire leur avenir, via des dispositifs prenant en compte le développement personnel, le bien-être et l'estime de soi.

Toutes les actions n'ont pas vocation à être pilotées par l'intercommunalité. La richesse associative et partenariale de l'agglomération permet en effet d'offrir sur de nombreux points une offre en proximité. Les communes, les acteurs associatifs ou de l'éducation populaire, déclinent ainsi des actions pour leur public sur des sujets dont ils se saisissent. L'intercommunalité a toute sa place dans l'accompagnement à une meilleure lisibilité et coordination des actions portées par ces acteurs et à leur essaimage. Egalement, elle a aussi légitimité à porter :

- D'une part, des objectifs de solidarité territoriale en direction notamment des communes moins dotées ou structurées
- D'autre part, des actions à son échelle lorsque cette échelle apparaît comme la plus efficiente.

La feuille de route est un document vivant : les orientations déclinées ci-dessous ont vocation à évoluer, se renouveler et s'enrichir dans l'intérêt de la jeunesse du territoire. Elles sont transversales et reflètent les objectifs portés par l'agglomération pour les jeunes du territoire :

- ➔ **DES JEUNESSES EMANCIPEES ET AUTONOMES**
- ➔ **DES JEUNESSES MOBILES ET OUVERTES SUR LE MONDE**
- ➔ **DES JEUNESSES CITOYENNES ET ENGAGEES**
- ➔ **DES JEUNESSES INFORMEES ET CONNECTEES**

# DES JEUNESSES EMANCIPEES ET AUTONOMES

Coworking

la  
turbine

Duchergue,  
Place des entrepreneurs



# DES JEUNESSES EMANCIPEES ET AUTONOMES

## Ce que les jeunes ont dit

Beaucoup ont manifesté le souhait d'être mieux accompagnés dans leur parcours de formation, notamment à l'aide d'une orientation plus concrète (information davantage personnalisée et découverte de métiers via des expériences en stages en particulier).

Également ils ont exprimé la volonté d'être mieux préparés à l'entrée dans le monde professionnel avec des préparations aux entretiens, un accès facilité à des emplois étudiants ou saisonniers, mais aussi en valorisant aussi bien les filières courtes et professionnalisantes que les parcours d'études supérieures.

L'autonomie est d'abord perçue comme financière, et s'acquiert via l'accès à l'emploi, pour lequel les jeunes souhaitent qu'une plus grande confiance leur soit accordée par les entreprises. Mais bien d'autres domaines permettant l'accès à l'indépendance des jeunes ont été évoqués, notamment le logement, la santé, et la prise en compte des situations de précarité. L'accès des jeunes à des offres adaptées aux problématiques de leur génération (accès aux soins, sensibilisation au bien-être mental, logements accessibles financièrement ou dédiés aux jeunes) a fait l'objet de plusieurs propositions.



## Ce qui existe

Plusieurs acteurs du territoire interviennent au contact des jeunes au fil de leur parcours de formation : Education Nationale, ULCO, Missions Locales, Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance...

Plusieurs d'entre eux ont développé des outils performants d'**accompagnement** dans les domaines scolaire et de l'insertion professionnelle, à l'image du Campus de la Réussite qui met en place des actions d'aide aux devoirs, de travail sur l'oralité, ou encore un accompagnement à la recherche de stages, comme c'est le cas également à la Mission Jeunesse de la Ville de Dunkerque ou à Entreprendre Ensemble.

Pour accompagner les jeunes dans leur **orientation**, plusieurs acteurs interviennent, parmi lesquels le CIO (centre d'information et d'orientation) et la Région qui sont chargés par le législateur de mettre en œuvre les actions en matière d'orientation. Celles-ci sont complétées localement par des acteurs de proximité qui proposent des outils innovants ou des événements destinés aux jeunes et à leur famille, à l'exemple d'Entreprendre Ensemble.

Si l'accès à l'**emploi** et aux ressources financières qui l'accompagnent constitue un des moyens d'accéder à l'autonomie, d'autres thématiques concourent au bien-être des jeunes et à leur émancipation. Ainsi, l'accès à un **logement** abordable, aux soins et plus généralement aux conditions de bien-être physique et psychologique sont nécessaires à leur épanouissement.



Les communes et les bailleurs sociaux et privés interviennent dans l'accès au logement des jeunes. Comme dans de nombreuses agglomérations, la part de logements de petites typologies, fortement sollicitées par les jeunes, est bien inférieure à la demande, ce qui peut entraîner un délai d'attente de plusieurs mois avant de voir ses recherches aboutir, et parfois être un frein dans l'insertion professionnelle.

Sur un territoire impacté par une démographie médicale négative, la question de l'**accès aux soins** est primordiale, en particulier sur les questions d'addiction, de sexualité et de bien-être psychologique, les jeunes figurant parmi les publics les plus impactés par les périodes de pandémie et de confinement. Plusieurs acteurs associatifs portent des actions sur ces sujets, au premier rang desquels l'Espace Santé du Littoral et son Espace Santé Jeunes.

## Les propositions

Accompagner les jeunes vers leur **autonomie**, leur mettre le « pied à l'étrier », est le fil rouge de la démarche de l'agglomération. Donner à chaque jeune de l'agglomération les moyens d'effectuer son propre « parcours de réussite » constitue un incontournable de la politique jeunesse portée par la Communauté Urbaine.

Cet accompagnement se matérialisera par une attention à la scolarité et la formation des jeunes qui prendra plusieurs formes :

- Un nouveau partenariat avec l'Éducation Nationale pour porter au plus près du territoire les sujets de dimension d'agglomération et intégrer pleinement la CUD à la communauté éducative : **un pacte éducatif** précise les actions envisagées selon 3 grands axes :
  - ➔ L'innovation en matière d'orientations scolaire et professionnelle
  - ➔ Le développement d'une offre de formation diversifiée et adaptée à l'avenir du territoire
  - ➔ Le confortement du niveau éducatif du territoire
- Une participation à l'animation de la Vie Etudiante qui ne pourra se faire sans l'ULCO, pilote du Schéma Directeur de la Vie Etudiante et les établissements d'enseignement supérieur du territoire, afin de renforcer l'attractivité de l'agglomération et développer un véritable **campus étudiant**, riche en services sur les besoins essentiels des étudiants (logements, alimentation...) et en animations
- Pour les jeunes sans diplômes et/ou en recherche d'emploi : la poursuite du partenariat avec les structures locales d'**insertion professionnelle**, pour ramener les jeunes vers les formations qualifiantes, les sensibiliser à l'entrepreneuriat ou les orienter dans un parcours vers un diplôme et un emploi

Dans les autres domaines d'émancipation, l'agglomération encouragera les actions suivantes :

- Poursuite des actions de promotion de la santé, de prévention des addictions et des conduites à risques, en mobilisant l'expertise des associations, notamment de l'**espace santé jeunes** (ESJ), mais aussi via des actions de sensibilisation menées par des pairs (par des jeunes en services civiques par exemple).
- Poursuite de l'organisation de permanences de soutien et d'écoute psychologique, anonymes et gratuites.
- Soutien à la production de logements de petites typologies à loyer abordable, qui facilitent la prise d'indépendance des jeunes et leur décohabitation.
- Accompagnement au développement de nouveaux **logements étudiants** et à la solvabilisation des jeunes actifs notamment via les outils développés par Action Logement.

Plus généralement, elle organisera une gouvernance et une information permettant une connaissance optimisée par les professionnels jeunesse et les jeunes des aides mobilisables.



## ZOOM SUR LES PARCOURS DE REUSSITE

Permettre à chaque jeune de l'agglomération de poursuivre ses études ou sa formation, **sans que les questions financières ou de réseau constituent un obstacle**, est le principe général des parcours de réussite.

Plusieurs dispositifs d'accompagnement des jeunes sont aujourd'hui développés dans l'agglomération, sous différentes conditions et critères (résidence dans la commune voire ancienneté). A contrario, certaines communes n'ont pas les moyens d'offrir les mêmes services à leurs jeunes.

Pour proposer un socle minimal d'accompagnement à chacun des jeunes du territoire engagé dans un parcours de formation, il est proposé aux communes qui le souhaitent de conventionner avec la Communauté Urbaine pour accompagner les jeunes qui le nécessitent dans un « parcours de réussite d'agglomération », selon les principes suivants :

- en postulat : partage d'une méthodologie d'évaluation des besoins, maintenant le lien de proximité communes/habitants dans les propositions de situations
- mobilisation en priorité des **emplois saisonniers** de la CUD aux jeunes inscrits dans ces parcours de réussite d'agglomération
- pour les situations exceptionnelles, création d'un **fonds d'aide pour les jeunes** les plus en difficulté dans leur parcours, qui ne se substituera pas aux aides communales déjà existantes, et qui sera mobilisé sur les situations passées et proposées par les communes
- création et coordination d'un **guichet unique sur les stages** et emplois saisonniers, animé par la CUD en lien avec les acteurs engagés sur le sujet (communes, campus de la Réussite, Entreprendre Ensemble...)
- augmentation de 50% du nombre de stagiaires accueillis par la CUD



# DES JEUNESSES MOBILES ET OUVERTES SUR LE MONDE



# DES JEUNESSES MOBILES ET OUVERTES SUR LE MONDE

## Ce que les jeunes ont dit

Le bus gratuit figure parmi les dispositifs les plus souvent cités par les jeunes dans l'action menée par l'agglomération. S'ils souhaitent souvent des fréquences et arrêts adaptés à leurs besoins particuliers, ils n'occultent pas les autres moyens de transport, en particulier les mobilités douces comme le vélo pour lequel il ne manque pas d'idées en termes d'aménagements.

Sur les mobilités plus lointaines, les jeunes ont exprimé un discours contrasté entre la crainte de ne pas savoir se débrouiller à l'étranger, de ne pas maîtriser une langue étrangère, ou de ne pas avoir les moyens de tenter l'aventure, et l'enthousiasme inconditionnel de ceux qui ont eu l'opportunité de vivre une première expérience et de découvrir une autre langue ou culture.



## Ce qui existe

La **mobilité** est un moyen de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes : elle ouvre des perspectives nouvelles, améliore l'employabilité et l'adaptabilité, développe des compétences qui bénéficient in fine au jeune et au territoire.

Qu'elle soit dans un cadre universitaire, dans une perspective d'insertion professionnelle, culturelle ou citoyenne, une ouverture internationale, à d'autres cultures et d'autres langues constitue souvent une expérience inoubliable pour un jeune.

Pour ces raisons, les mobilités, qu'elles soient internes ou externes doivent être soutenues et encouragées.

### *Les mobilités internes*

L'agglomération dunkerquoise est devenue la capitale européenne du **transport public** gratuit à la suite de l'instauration de la gratuité en septembre 2018 sur l'ensemble du réseau. Le bond de fréquentation observé a particulièrement profité aux jeunes, qui plébiscitent largement cette gratuité et la liberté qu'elle leur offre.

Avec son délégataire, la Communauté Urbaine pilote l'adaptation du réseau aux besoins nouveaux, et notamment à la création d'une offre mobilisable en soirée sollicitée par les jeunes.

Sur les mobilités douces, des aménagements cyclables sont réalisés chaque année dans le cadre des réfections de voirie et de travaux dédiés, à l'exemple de la vélo route voie verte. L'incitation à la pratique du **vélo** se matérialise également depuis 2 ans par l'attribution par la CUD d'une prime à l'achat d'un vélo neuf.

Sur d'autres types de mobilités, il faut souligner que certaines communes accordent des aides financières au passage du permis de conduire, parfois indispensable dans un parcours d'insertion professionnelle.

## Les mobilités externes et internationales

Plusieurs acteurs locaux interviennent sur la question des **mobilités internationales**, pour lesquelles plus de 130 dispositifs différents existent selon les pays, les durées, les publics... Le territoire bénéficie notamment de la présence d'un centre d'informations Europe Direct (Maison de l'Europe), qui permet d'avoir connaissance des différentes opportunités.

Des acteurs locaux (communes ou associations) réalisent des projets de mobilités, à l'aide de cofinancements notamment issus du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ou de l'Union Européenne. Ces projets mobilisent pour certains d'entre eux le réseau des Villes Mémoires, mais aussi les jumelages encore actifs.

La CUD soutient financièrement les experts de la mobilité internationale qui interviennent sur son territoire.

Enfin, l'Education Nationale met en œuvre des projets de mobilités dans le cadre de séjours linguistiques, ou intégrés à des partenariats européens (type **Erasmus +**).

## Les propositions

La feuille de route poursuivra les politiques engagées en matière de **mobilités douces** et notamment en :

- Adaptant l'offre de transport aux besoins nouveaux, notamment ceux exprimés par les jeunes (offre événementielle, nocturne...)
- Poursuivant l'aide aux mobilités douces, à l'exemple du dispositif Recyclo de mise à disposition de vélos aux étudiants, aménagements sécurisés à proximité des établissements scolaires, abri vélo...)

Par ailleurs, la CUD souhaite encourager les déplacements plus lointains pour développer l'autonomie, la curiosité, l'indépendance, et permettre à chaque jeune acteur d'une mobilité d'être à la fois un ambassadeur du territoire et un témoin à son retour. Il est donc proposé de développer :

- Un programme annuel de mobilités extérieures au territoire (à nommer) pour participer à des **événements** intéressant les jeunes ou découvrir d'autres villes hors du territoire communautaire. Ce programme événementiel permettra de répondre en partie à la problématique des communes où la présence associative et l'offre sont moins denses

- Le **programme Odyssée**, qui vise à permettre à chaque jeune de vivre avant ses 25 ans une mobilité internationale. La CUD pilotera à ce titre un programme global de coordination et de promotion des initiatives du territoire, qui comprendra notamment les actions suivantes :

- Montée en compétence des acteurs jeunesse du territoire à l'information sur les mobilités individuelles et l'organisation de mobilités collectives
- Cofinancement avec l'Europe de la mise en œuvre du programme Ulysse par la **Maison de l'Europe** (missions de Corps Européens de Solidarité)
- Positionnement en accompagnateur des projets portés par l'Education Nationale (aide à la recherche de partenaires, accueil de délégations...)

## ZOOM SUR LA BOURSE ODYSSEE

Permettre à chaque jeune de vivre avant ses 25 ans une mobilité internationale est une priorité de la Communauté Urbaine. A l'intérieur du programme Odyssee, afin de développer les opportunités de départs, elle créera une **bourse de mobilité**.

Cette bourse fonctionnera sous forme d'appels à projets permanent, examinés par une commission partenariale associant notamment des jeunes. Les projets pourront être **individuels ou collectifs** :

- Les projets individuels devront avoir une finalité culturelle, citoyenne, pédagogique, ou avoir un lien avec la formation et l'insertion professionnelle.
- Les projets collectifs devront être portés par une association, un centre social ou un collectif de jeunes structuré.
- Les projets lauréats bénéficieront d'un **accompagnement financier**.



# DES JEUNESSES CITOYENNES ET ENGAGÉES



# DES JEUNESSES CITOYENNES ET ENGAGÉES

## Ce que les jeunes ont dit

Les jeunes ont exprimé clairement le souhait que leur parole soit entendue, respectée et valorisée. Ils ne se sentent pas toujours écoutés par les adultes. Toutefois, ils veulent pouvoir choisir les sujets sur lesquels ils s'expriment, dans un format qui les libère de contraintes, et à un rythme « adapté » à leur génération.

La défense des plus fragiles, les actions contre les incivilités ou la lutte contre le harcèlement scolaire figurent parmi les sujets sur lesquels ils souhaitent s'engager. Certains ont même exprimé le souhait que les engagements citoyens, sous la forme d'un service civique par exemple, soient rendus obligatoires.



## Ce qui existe

Réalisée dans la proximité à l'aide des partenaires du territoire, la démarche d'Assises de la Jeunesse a mis en lumière la richesse de la **parole des jeunes**, valorisant leurs avis, leurs projets mais aussi les engagements qu'ils portent. Ceux-ci peuvent prendre de nombreuses formes : engagement associatif, institutionnel via des Conseils Municipaux d'enfants, de jeunes ou d'adolescents, délégués de classe, bénévolat, engagement dans un service civique...

De nombreux acteurs sont présents sur ces sujets sur le territoire. Ainsi, 10 communes animent des **conseils de jeunes**, les établissements du secondaire animent des réseaux de délégués de classe ou des conseils de vie lycéenne.

La création de **collectifs jeunes** structurés en associations est plus rare. Le collectif Dk Clean Up est néanmoins un bon exemple d'engagement sur un sujet majeur de préoccupation pour cette génération. La création de « junior association » pour les mineurs est également un moyen émergent de responsabiliser des groupes de jeunes dans le développement de projets autour d'une passion ou d'une cause sociétale.



Le territoire est le 2<sup>ème</sup> plus gros pourvoyeur de missions de **services civiques de la région** après celui de la métropole lilloise (plus de 200 missions proposées). Des établissements scolaires, des collectivités ou des associations, comme Unis-Cités, proposent des missions de services civiques variées.

Enfin, d'autres formes d'engagement existent, comme le bénévolat associatif, ou des dispositifs comme le **mentorat**, porté notamment par l'AFEV sur le territoire avec le soutien de la CUD.

## Les propositions

La feuille de route a vocation à encourager, conforter et renforcer l'engagement citoyen de la jeunesse du territoire, à l'aide des partenaires qui œuvrent sur le sujet. Notamment, il est proposé de :

- Créer des espaces de partage entre les différentes instances Jeunesse du territoire (Conseils Municipaux de Jeunes, Conseils d'ados...), pour favoriser les retours d'expériences entre partenaires impliqués et la réflexion autour de projets communs
- Appuyer l'Education Nationale dans sa mise en œuvre d'un parlement d'éco-délégués sur le territoire
- Accompagner la formalisation de l'engagement des jeunes (junior associations, collectifs de jeunes, associations étudiantes...) et plus globalement leur assurer une place dans la gouvernance des dispositifs portés par la collectivité
- Assurer une mission de **coordination des services civiques** et d'accompagnement au déploiement du service national universel, rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire afin de favoriser l'information des jeunes quel que soit leur lieu de résidence, valoriser les missions ouvertes et les raccrocher au territoire
- Lancer un **appel à projets annuel** ouvert aux jeunes et aux structures les accompagnant (projet événementiel, étudiant, citoyen ...) leur permettant d'être accompagnés dans un projet en lien avec la feuille de route
- Poursuivre le soutien aux dispositifs de bénévolat et mentorat et accompagner leur valorisation dans le parcours des jeunes
- Intégrer la jeunesse dans la mise en œuvre du programme événementiel du territoire (programmation, bénévolat, appel à projets, ...)



## ZOOM SUR LA PAROLE DES JEUNES

Les Assises de la Jeunesse ont mis en lumière la richesse de la **parole des jeunes**, notamment sur les **questions environnementales**, dans lesquelles cette génération est fortement engagée. C'est pourquoi il est proposé d'expérimenter un groupe « **jeunes pour le climat** » composé de jeunes **volontaires** de moins de 25 ans, permettant de mettre à profit leur créativité et de les mettre en responsabilité de proposer ou de mettre en œuvre des actions, à destination des habitants de l'agglomération, sur les différents thèmes de la transition.

Cet espace de démocratie participative serait activé sur la base du volontariat des jeunes, en recherchant la représentation la plus large possible des jeunesses du territoire.



# DES JEUNESSES INFORMÉES ET CONNECTÉES



# DES JEUNESSES INFORMÉES ET CONNECTÉES

## Ce que les jeunes ont dit

La démarche a révélé que de nombreuses solutions ou dispositifs répondant aux problématiques soulevées par les jeunes existaient sur le territoire. Elle a néanmoins mis en lumière d'une part, le caractère très éparpillé de l'information, et d'autre part l'important écart entre les modes de communication utilisés par les décideurs et les modes de communication jugés efficaces par les jeunes eux-mêmes (notamment pour les réseaux sociaux). Également, les jeunes ont exprimé une certaine méconnaissance de l'offre de service existant sur le territoire, parfois dans des communes limitrophes.

Une possibilité d'accéder facilement à des informations multithématiques, de manière numérique ou dans un lieu identifié, a été plébiscitée par les jeunes, mais aussi leurs parents.



## Ce qui existe

Les sources d'informations et de communication sont extrêmement nombreuses. En effet, des **lieux ressources** existent sur tout le territoire, avec un éventail d'offres très variées : Points d'Information jeunesse, services jeunesse, missions locales ....

Les moyens de communication utilisés peuvent être écrits (publications institutionnelles, flyers, guides...) ou numériques, via les **réseaux sociaux** notamment (Facebook, Instagram...)

La démarche d'Assises a mis l'accent sur un décalage entre l'offre de service perçue comme importante à destination des jeunes et le faible taux de notoriété de certains lieux, équipements ou actions. Également, le décalage générationnel important dans les modes de communications et l'usage des réseaux sociaux ont été mis en lumière, comme la nécessité d'aller à leur rencontre dans leurs lieux et espaces de vie ou de passage.

## Les propositions

Rendre des informations complètes, accessibles et lisibles auprès des publics concernés est un impératif de toute politique publique. C'est cet esprit qui doit guider à une relecture de l'offre de communication en direction des jeunes de l'agglomération, qu'elle soit physique ou numérique, fixe ou itinérante.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique jeunesse de l'agglomération, plusieurs moyens pourront être utilisés à cet effet :

- Le **partage** d'informations et la **coordination** des actions menées via les instances de gouvernance de la démarche jeunesse : Commission Intercommunale Jeunesse, réseaux des centres sociaux, conférence des Adjointes à la Jeunesse etc...

- La mise en œuvre d'une **plateforme numérique**, donnant des renseignements adaptés, rapides et efficaces aux jeunes, pour permettre leur accès à l'autonomie mais prenant également en compte les besoins d'information des familles et des professionnels jeunesse.
- L'engagement d'une réflexion sur la création d'un **tiers-lieu** ou de modes de communications **itinérants**, proposant aux jeunes des renseignements de premier niveau sur les sujets qui les concernent (emploi, mobilité, logement, santé...), et promouvant les dispositifs et opportunités portés par la CUD et les acteurs jeunesse du territoire.

## ZOOM SUR UN PORTAIL NUMERIQUE UNIQUE

S'adressant à une génération **hyper connectée**, il est impératif que la numérisation des procédures (demandes en ligne) ou l'accès à une information partout et à toute heure figurent parmi les réflexions, même si la possibilité d'avoir un **échange direct** avec un professionnel jeunesse peut se révéler plus efficace ou préférable dans certains cas.

Un **portail en ligne** sera développé afin de recenser et promouvoir l'ensemble des dispositifs, actions et événements concernant la jeunesse de l'agglomération.

La construction du portail, dans son contenu et sa forme, sera faite en concertation avec les jeunes qui pourront exprimer leur avis sur les différentes solutions mobilisables.





# 3/ GOUVERNANCE

Les acteurs et professionnels jeunesse sont multiples, et les dispositifs nombreux. Si certaines actions sont menées de manière très efficace dans la proximité des publics, la démarche d'Assises a pointé un certain nombre de sujets où des réflexions à un niveau intercommunal montraient toute leur légitimité.

La gouvernance pilotée par la Communauté Urbaine sur sa feuille de route se veut **transversale**, et vise à rassembler l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, dans un principe de coopération et de partage, pour bénéficier de relais de proximité, porteurs de bonnes pratiques pouvant être essaimées.

Cette gouvernance **associera les jeunes volontaires**, dans la conception et la mise en œuvre des politiques qui les concernent sous forme d'échanges permanents, avec l'appui des partenaires jeunesse ou des sollicitations directes par la Communauté Urbaine. Cette participation sera variée dans sa forme et adaptée aux différents besoins ou propositions des jeunes : concertation, consultation, invitation à la gouvernance, comités thématiques...

Enfin, elle sera **mobilisatrice** de toutes les forces vives en rassemblant autour d'objectifs communs les acteurs institutionnels, associatifs et économiques du territoire (communes, centres sociaux, associations, entreprises, Éducation Nationale, Fondation du Dunkerquois...)

La mise en œuvre de cette gouvernance doit garantir la cohérence de la politique jeunesse de l'agglomération, promouvoir et essaimer les actions efficaces et innovantes, et nourrir les dispositifs et actions portés par les différents acteurs dans une logique de complémentarité. Elle pourra s'intégrer au pilotage et l'animation d'autres documents structurants portant les mêmes ambitions : Pacte Educatif, Plan Climat, Convention CUD-ULCO...

## Elle s'appuiera sur différentes instances

- La Conférence des Maires, pour les débats et propositions stratégiques impactant la collectivité et sa feuille de route
- La Conférence des Adjointes à la Jeunesse, notamment pour la poursuite des échanges de pratiques entre collectivités
- Une Commission Intercommunale Jeunesse, réunissant l'ensemble des forces vives du territoire, qu'elles soient institutionnelles, associatives ou éducatives, permettant d'alimenter les échanges stratégiques, le suivi, l'évaluation et l'enrichissement de la présente feuille de route. Elle pourra se réunir en séance plénière ou sous des formats thématiques
- Les instances de suivi du Pacte Educatif, fondées sur des rapports nouveaux avec l'Education Nationale, réunissant l'ensemble de la communauté éducative au sens large et les entreprises du territoire impliquées



CHANGER  
LA VIE  
ENSEMBLE

ASSISES  
DE LA  
JEUNESSE



# FÉVRIER 2023

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE  
PERTUIS DE LA MARINE - BP 85530  
59386 DUNKERQUE CEDEX 1  
TEL. : 03 28 62 70 00  
MAIL : ASSISES-JEUNESSE@CUD.FR

CHANGER  
LA VIE  
ENSEMBLE | ASSISES  
DE LA JEUNESSE

Dunkerque  
Grand Littoral  
COMMUNAUTÉ URBAINE